

● (1450)

LES FINANCES

LA HAUSSE PRÉVUE DE LA TAXE DE VENTE

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le programme de relance du ministre qui a contribué à réduire le taux de chômage de 12.3 à 11.7 p. 100 a consisté en partie à ajouter à la taxe de vente et à la taxe sur les télécommunications. Le ministre a-t-il vraiment l'intention de maintenir cette taxe, alors qu'il y a moins de gens qui travaillent aujourd'hui qu'avant le début de la récession?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de répondre à cette question plusieurs fois déjà, et je n'ai rien à ajouter aux réponses que j'ai données antérieurement.

[Traduction]

L'ADOPTION DE LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, dans ce cas et comme les entreprises qui perçoivent la taxe de vente doivent programmer leurs ordinateurs en conséquence—il y a beaucoup de choses que les entreprises doivent faire—le ministre a-t-il l'intention de faire adopter le projet de loi C-15 par la Chambre avant qu'elle ne s'ajourne, le 29 juin? S'il n'est pas adopté d'ici là, il sera littéralement impossible aux entreprises de modifier leur système de perception de la taxe de vente pour le 1^{er} octobre, comme le prévoit le projet de loi, à moins qu'il y ait une session spéciale de la Chambre. Le ministre a-t-il vraiment l'intention de faire cela ou se moque-t-il tout simplement de nous?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, il est évident que c'est une question que les leaders parlementaires devront discuter ensemble. Il ne s'agit pas de forcer la Chambre à faire quoi que ce soit. L'honorable député sait fort bien que toute mesure adoptée à la Chambre doit impliquer la coopération des partis. Alors, la question est entre les mains des leaders parlementaires.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES

L'APPROBATION DES PROJETS

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des petites entreprises. Combien de projets a-t-on approuvé dans le cadre du Fonds de développement économique de l'Ouest ou du Fonds de développement économique des autochtones, pour lesquels des crédits de 345 millions ont été votés l'an dernier?

L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, à la suite de la création de

Questions orales

ce fonds nous avons mis sur pied un conseil consultatif, car nous tenions vraiment à consulter les intéressés. Ceux-ci ont défini les critères, examiné les demandes et six projets, je pense, ont été proposés à notre approbation. Je pourrais préciser que la plupart viennent de l'Alberta. Nous en sommes aux dernières étapes de la négociation et espérons pouvoir faire des déclarations sous peu, dès que les ententes auront été conclues.

ON DEMANDE QUAND LES PROJETS SERONT APPROUVÉS

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, pour les autres députés de la Chambre, cela veut dire qu'il n'y a aucun projet. Le programme a été institué il y a un an et demi et doté de 345 millions. Les libéraux avaient fait miroiter des promesses aux yeux des autochtones, disant qu'il suffisait de présenter des milliers et des milliers de demandes pour bénéficier de ces fonds. Hélas, aucun projet n'a été approuvé jusqu'à présent. Le ministre vient de dire que six projets ont été proposés. Quand seront-ils approuvés maintenant?

L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, les propositions doivent aboutir à des ententes qu'il nous faut négocier avec les différents groupes intéressés.

M. Shields: Quand?

M. Smith: Quand ils les signeront.

M. Shields: Allez-vous les signer?

M. Smith: Je les ai déjà signées.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LE PROJET DE NE PLUS UTILISER DES FOURGONS DE QUEUE

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Non seulement les Travailleurs unis, des transports mais aussi plusieurs municipalités sont inquiets au sujet de l'intention du CN et du CP de cesser d'utiliser des fourgons de queue. Lorsqu'un convoi transportant des marchandises dangereuses traverse des agglomérations, il faut prendre le plus de précautions possible. Le ministre peut-il intervenir dans une audience de la CCT pour signaler qu'il sera inadmissible de permettre au CN et au CP de cesser d'utiliser des fourgons de queue?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, sauf erreur, les sociétés de chemin de fer n'ont pas fait de proposition précise; elles ont seulement signalé qu'aux États-Unis on a remplacé le système des fourgons de queue par une technologie plus moderne pour la détection des problèmes de sécurité. Après avoir discuté avec les représentants de ces sociétés, je croyais qu'elles avaient l'intention d'aborder le sujet au cours des négociations collectives avec les syndicats, car c'est ainsi qu'il faudra voir si c'est acceptable. Pour le moment, il vaut mieux laisser faire les deux parties. S'il y avait des problèmes de sécurité, nous interviendrions, cela va de soi.